RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00026
Numéro SIREN : 790 512 362
Nom ou dénomination : ABCIS

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004945

363298

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/004945**
n° de gestion : **2013B00026**
n° SIREN : **790 512 362 RCS Aubenas**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aubenas certifie avoir procédé le 21/11/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABCIS - Société par actions simplifiée
34 rue Pierre Semard 07800 la Voulte-sur-rhone -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

363298

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMME
D'AUBENAS
Dépôt n° 4945 du 21/1

ABCIS

SAS au capital de 25.000 € - RCS AUBENAS 790 512 362
Siège Social : 34 rue Pierre Sémard – 07800 LA VOULTE SUR RHONE

- § -

TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 23 MAI 2018

PREMIERE DECISION :

L'Associé unique, après avoir entendu le rapport du Président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

DEUXIEME DECISION :

L'Associé unique constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223-19 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

TROISIEME DECISION :

L'Associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 347.787 euros de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter

Résultat de l'exercice	347.787 €
Autres réserves	427.433 €
Total	**775.220 €**

Affectation proposée

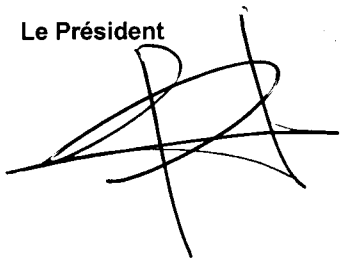
Dividendes	100.000 €
Autres réserves	675.220 €
Total	**775.220 €**

QUATRIEME DECISION :

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt.

- § -

Le Président



ABCIS

SAS au capital de 25.000 € - RCS AUBENAS 790 512 362
Siège Social : 34 rue Pierre Sémard – 07800 LA VOULTE SUR RHONE

- § -

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 23 MAI 2018

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT et le VINGT-TROIS MAI à 19 Heures,

La société FOSELEV SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.992.900 euros, ayant son siège social 530 rue Mayor de Montricher ZI Les Milles – BP 291 000 – 13798 AIX EN PROVENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Aix en Provence sous le numéro B 637 070 632, représentée par Monsieur Bruno CAGNOL, en qualité de Président du Directoire,

Associée unique de la société ABCIS SAS,

A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Bruno CAGNOL, Président, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017 et le rapport de gestion du Président ont été adressés à l'Associé unique.

A pris les décisions suivantes relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Approbation des comptes – quitus au Gérant,
- Conventions de l'article L223-19 du code de commerce,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs en vue des formalités à accomplir.

PREMIERE DECISION :

L'Associé unique, après avoir entendu le rapport du Président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

DEUXIEME DECISION :

L'Associé unique constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223-19 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

TROISIEME DECISION :

L'Associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 347.787 euros de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter

Résultat de l'exercice	347.787 €
Autres réserves	427.433 €
Total	**775.220 €**

Affectation proposée

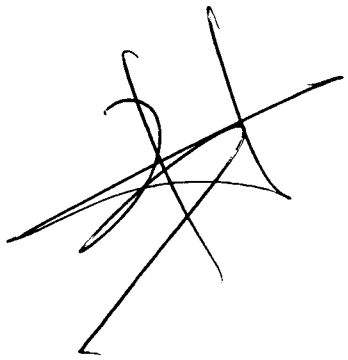
Dividendes	100.000 €
Autres réserves	675.220 €
Total	**775.220 €**

QUATRIEME DECISION :

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

FOSELEV SAS
Associé unique
Représentée par Bruno CAGNOL



S.A.S. ABCIS

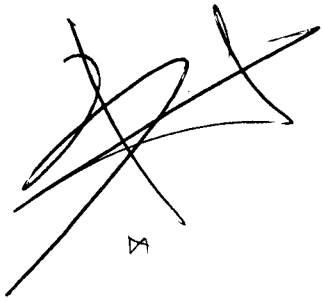
34 Rue Pierre Semard

07800 LA VOULTE SUR RHONE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Activité principale de l'entreprise : Etudes techniques et ingénierie

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :



Fait à GUILHERAND GRANGES
Le

Robin DIGONNET
Expert-comptable diplômé

CABINET DIGONNET
116 Rue Marc Seguin
BP 445
07500 GUILHERAND GRANGES
04 75 41 10 19

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

S.A.S. ABCIS
34 Rue Pierre Semard
07800 LA VOULTE SUR RHONE

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 022 953 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	3 592 738 Euros
- Résultat net comptable,	347 787 Euros

Fait à GUILHERAND GRANGES
Le

Robin DIGONNET
Expert-comptable diplômé

S.A.S. ABCIS
07800 LA VOULTE SUR RHONE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	18 754	11 732	7 022		7 022	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	50 379	50 379				
	Autres immobilisations corporelles	19 903	16 218	3 684	3 135	549	17.50
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	550		550	550		
	Total II	89 586	78 330	11 256	3 685	7 570	205.41
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	95 291		95 291		95 291	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	4 553		4 553	7 400	2 847-	38.47-
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 621		4 621	90 760	86 139-	94.91-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	604 395		604 395	922 557	318 162-	34.49-
	Autres créances	41 757		41 757	89 606	47 850-	53.40-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				70 000	70 000-	100.00-
	Disponibilités	1 257 083		1 257 083	1 230 558	26 525	2.16
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 998		3 998	6 894	2 896-	42.01-
	Total III	2 011 697		2 011 697	2 417 775	406 078-	16.80-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 101 283	78 330	2 022 953	2 421 460	398 507-	16.46-

REÇU le
09 NOV. 2018
TRIBUNAL DE COMMERCE

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000)	25 000	25 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 500	2 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	427 433	375 757	51 676	13.75
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	347 787	251 676	96 111	38.19
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	802 720	654 933	147 787	22.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	108 381	158 501	50 120-	31.62-
	Provisions pour charges				
	Total III	108 381	158 501	50 120-	31.62-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	18 940	33 510	14 570-	43.48-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	116 542	783 797	667 255-	85.13-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	590 007	472 948	117 059	24.75
	Dettes fiscales et sociales	272 221	317 771	45 551-	14.33-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	114 141		114 141	
	Total IV	1 111 852	1 608 026	496 175-	30.86-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 022 953	2 421 460	398 507-	16.46-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 107 574	1 589 098		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	512 409	2 537 033	3 049 442	2 549 193	500 250	19.62
Production vendue de biens						
Production vendue de services	24 461	518 835	543 296	293 155	250 141	85.33
Chiffre d'affaires NET	536 870	3 055 868	3 592 738	2 842 348	750 390	26.40
Production stockée			95 291		95 291	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 785	44 093	40 308-	91.42-
Autres produits			34	22	13	58.88
Total des Produits d'exploitation (I)			3 691 849	2 886 462	805 386	27.90
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 805 623	1 077 547	728 075	67.57
Variation de stock (marchandises)			2 847	3 550-	6 397	180.20
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29 606	23 220	6 386	27.50
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			442 911	307 643	135 268	43.97
Impôts, taxes et versements assimilés			18 972	17 491	1 481	8.47
Salaires et traitements			600 398	665 903	65 505-	9.84-
Charges sociales			232 980	255 985	23 006-	8.99-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 219	6 580	2 361-	35.88-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				87 281	87 281-	100.00-
Autres charges			186	202	16-	7.87-
Total des Charges d'exploitation (II)			3 137 742	2 438 303	699 439	28.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			554 106	448 159	105 947	23.64
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	644	1 471	827-	56.21-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	644	1 471	827-	56.21-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	206	290	85-	29.13-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	206	290	85-	29.13-
2. Résultat financier (V-VI)	438	1 180	742-	62.87-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	554 544	449 339	105 205	23.41
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	527		527	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	112 868		112 868	
Total VII	113 395		113 395	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 296		11 296	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	62		62	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	62 748	75 652	12 904-	17.06-
Total VIII	74 106	75 652	1 546-	2.04-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	39 289	75 652-	114 941	151.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	246 046	122 011	124 035	101.66
Total des produits (I+III+V+VII)	3 805 887	2 887 933	917 955	31.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 458 100	2 636 256	821 844	31.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	347 787	251 676	96 111	38.19
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	11 215	11 215		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

S.A.S. ABCIS
34 Rue Pierre Semard

07800 LA VOULTE SUR RHONE

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CABINET DIGONNET
116 Rue Marc Seguin
BP 445
07500 GUILHERAND GRANGES
04 75 41 10 19

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 022 952.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 592 737.91 Euros et dégageant un bénéfice de 347 787.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 073 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE s'est faite principalement dans la consolidation du fonds de roulement de la société ainsi que dans le maintien et le développement des emplois.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 000		7 754
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	50 379		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 489		4 097
TOTAL	69 868		4 097
Prêts, autres immobilisations financières	550		
TOTAL	550		
TOTAL GENERAL	81 418		11 851

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			18 754	18 754
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			50 379	50 379
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 684	19 903	19 903
TOTAL		3 684	70 282	70 282
Prêts, autres immobilisations financières			550	550
TOTAL			550	550
TOTAL GENERAL		3 684	89 586	89 586

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 000	732		11 732
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	50 379			50 379
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 353	3 487	3 622	16 218
TOTAL	66 733	3 487	3 622	66 598
TOTAL GENERAL	77 733	4 219	3 622	78 330

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	732				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 487				
TOTAL	3 487				
TOTAL GENERAL	4 219				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	82 849	62 748	37 216		108 381
Autres provisions pour risques et charges	75 652		75 652		
TOTAL	158 501	62 748	112 868		108 381
TOTAL GENERAL	158 501	62 748	112 868		108 381
Dont dotations et reprises exceptionnelles		62 748	112 868		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	550		550
Autres créances clients	604 395	604 395	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 757	41 757	
Charges constatées d'avance	3 998	3 998	
TOTAL	650 699	650 149	550

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12	12		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	18 928	14 651	4 277	
Fournisseurs et comptes rattachés	590 007	590 007		
Personnel et comptes rattachés	72 517	72 517		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 061	121 061		
Impôts sur les bénéfices	20 117	20 117		
Taxe sur la valeur ajoutée	48 315	48 315		
Autres impôts taxes et assimilés	10 211	10 211		
Produits constatés d'avance	114 141	114 141		
TOTAL	995 309	991 032	4 277	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 564			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	10.0000	2 500			2 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dans le cadre de l'application de la méthode des composants, il n'est pas ressorti de composant isolable ayant une valeur nette comptable significative.

La société s'est interrogée sur la question des valeurs résiduelles sur ses immobilisations. Les biens n'étant pas destinés à une revente prévisible, il n'a pas été retenu de valeur résiduelle.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

La société a retenu, conformément à la législation comptable des durées d'utilisation conformes aux durées de vie effectives.
Ces durées d'utilisation correspondent aux durées d'usage fiscales.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Non applicable

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 332
Dettes fiscales et sociales	111 832
Total	241 177

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 998
Total	3 998
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	114 141
Total	114 141

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.000 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.000 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				42 613	42 613
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				12 255	12 255
- dotations de l'exercice				10 653	10 653
Total				22 908	22 908
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				13 384	13 384
- exercice				11 215	11 215
Total				24 599	24 599
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				11 215	11 215
- entre 1 et 5 ans				9 047	9 047
Total				20 263	20 263
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				4 261	4 261
Total				4 261	4 261
Montant en charge sur l'exercice				11 215	11 215

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Nbre des actions ordinaires existantes	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 354 067	1 712 607	1 636 875	2 842 348	3 592 738
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	304 651	262 865	156 641	507 582	547 933
Impôts sur les bénéfices	81 170	76 240	76 096-	122 011	246 046
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	181 275	179 426	179 555	251 676	347 787
Résultat distribué		30 000	32 000	100 000	200 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	89.39	74.65	93.09	154.23	120.75
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	72.51	71.77	71.82	100.67	139.11
Dividende distribué à chaque action		12.00	12.80	40.00	80.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	6	6	6	8
Montant de la masse salariale de l'exercice	267 218	431 279	449 555	665 903	600 398
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	95 606	170 234	179 877	260 926	243 053

Expertea Audit

ABCIS SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
ABCIS SAS
34 Rue Pierre Semard – 07800 La Voulte-sur-Rhône
Ce rapport contient 16 pages

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale d'Aix – Bastia
S.A.S. au capital de 50.000 euros – 504 875 931 RCS Marseille – Code APE : 6920Z
Siège social : 60, boulevard Jean Labro – 13016 Marseille
Téléphone : +33 (0)4.95.06.99.77 – Télécopie : +33 (0)4.95.06.99.71 – Mail : contact@expertea.fr

ABCIS SAS

Siège social : 34 Rue Pierre Semard – 07800 La Voulte-sur-Rhône
Capital social : 25 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ABCIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

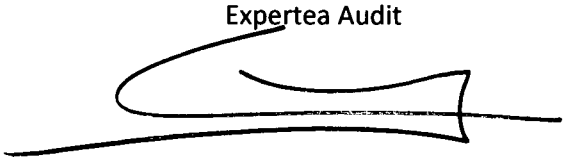
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son

 exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 11 mai 2018

Expertea Audit



Patrick ESTIENNE
Associé

S.A.S. ABCIS
07800 LA VOULTE SUR RHONE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	18 754	11 732	7 022		7 022	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	50 379	50 379				
	Autres immobilisations corporelles	19 903	16 218	3 684	3 135	549	17.50
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	550		550	550		
	Total II	89 586	78 330	11 256	3 685	7 570	205.41
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	95 291		95 291		95 291	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	4 553		4 553	7 400	2 847-	38.47-
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 621		4 621	90 760	86 139-	94.91-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	604 395		604 395	922 557	318 162-	34.49-
	Autres créances	41 757		41 757	89 606	47 850-	53.40-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				70 000	70 000-	100.00-
	Disponibilités	1 257 083		1 257 083	1 230 558	26 525	2.16
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 998		3 998	6 894	2 896-	42.01-
	Total III	2 011 697		2 011 697	2 417 775	406 078-	16.80-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 101 283	78 330	2 022 953	2 421 460	398 507-	16.46-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000)	25 000	25 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 500	2 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	427 433	375 757	51 676	13.75
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	347 787	251 676	96 111	38.19
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	802 720	654 933	147 787	22.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	108 381	158 501	50 120-	31.62-
	Provisions pour charges				
	Total III	108 381	158 501	50 120-	31.62-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	18 940	33 510	14 570-	43.48-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	116 542	783 797	667 255-	85.13-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	590 007	472 948	117 059	24.75
	Dettes fiscales et sociales	272 221	317 771	45 551-	14.33-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	114 141		114 141	
	Total IV	1 111 852	1 608 026	496 175-	30.86-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 022 953	2 421 460	398 507-	16.46-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 107 574	1 589 098		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	512 409	2 537 033	3 049 442	2 549 193	500 250	19.62
Production vendue de biens						
Production vendue de services	24 461	518 835	543 296	293 155	250 141	85.33
Chiffre d'affaires NET	536 870	3 055 868	3 592 738	2 842 348	750 390	26.40
Production stockée			95 291		95 291	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 785	44 093	40 308-	91.42-
Autres produits			34	22	13	58.88
Total des Produits d'exploitation (I)			3 691 849	2 886 462	805 386	27.90
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 805 623	1 077 547	728 075	67.57
Variation de stock (marchandises)			2 847	3 550-	6 397	180.20
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29 606	23 220	6 386	27.50
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			442 911	307 643	135 268	43.97
Impôts, taxes et versements assimilés			18 972	17 491	1 481	8.47
Salaires et traitements			600 398	665 903	65 505-	9.84-
Charges sociales			232 980	255 985	23 006-	8.99-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 219	6 580	2 361-	35.88-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				87 281	87 281-	100.00-
Autres charges			186	202	16-	7.87-
Total des Charges d'exploitation (II)			3 137 742	2 438 303	699 439	28.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			554 106	448 159	105 947	23.64
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	644	1 471	827-	56.21-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	644	1 471	827-	56.21-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	206	290	85-	29.13-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	206	290	85-	29.13-
2. Résultat financier (V-VI)	438	1 180	742-	62.87-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	554 544	449 339	105 205	23.41
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	527		527	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	112 868		112 868	
Total VII	113 395		113 395	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 296		11 296	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	62		62	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	62 748	75 652	12 904-	17.06-
Total VIII	74 106	75 652	1 546-	2.04-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	39 289	75 652-	114 941	151.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	246 046	122 011	124 035	101.66
Total des produits (I+III+V+VII)	3 805 887	2 887 933	917 955	31.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 458 100	2 636 256	821 844	31.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	347 787	251 676	96 111	38.19
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	11 215	11 215		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

S.A.S. ABCIS
34 Rue Pierre Semard

07800 LA VOULTE SUR RHONE

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CABINET DIGONNET
116 Rue Marc Seguin
BP 445
07500 GUILHERAND GRANGES
04 75 41 10 19

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 022 952.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 592 737.91 Euros et dégageant un bénéfice de 347 787.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 073 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE s'est faite principalement dans la consolidation du fonds de roulement de la société ainsi que dans le maintien et le développement des emplois.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 000		7 754
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	50 379		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 489		4 097
TOTAL	69 868		4 097
Prêts, autres immobilisations financières	550		
TOTAL	550		
TOTAL GENERAL	81 418		11 851

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			18 754	18 754
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			50 379	50 379
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 684	19 903	19 903
TOTAL		3 684	70 282	70 282
Prêts, autres immobilisations financières			550	550
TOTAL			550	550
TOTAL GENERAL		3 684	89 586	89 586

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 000	732		11 732
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	50 379			50 379
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 353	3 487	3 622	16 218
TOTAL	66 733	3 487	3 622	66 598
TOTAL GENERAL	77 733	4 219	3 622	78 330

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	732				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 487				
TOTAL	3 487				
TOTAL GENERAL	4 219				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	82 849	62 748	37 216		108 381
Autres provisions pour risques et charges	75 652		75 652		
TOTAL	158 501	62 748	112 868		108 381
TOTAL GENERAL	158 501	62 748	112 868		108 381
Dont dotations et reprises exceptionnelles		62 748	112 868		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	550		550
Autres créances clients	604 395	604 395	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 757	41 757	
Charges constatées d'avance	3 998	3 998	
TOTAL	650 699	650 149	550

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12	12		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	18 928	14 651	4 277	
Fournisseurs et comptes rattachés	590 007	590 007		
Personnel et comptes rattachés	72 517	72 517		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 061	121 061		
Impôts sur les bénéfices	20 117	20 117		
Taxe sur la valeur ajoutée	48 315	48 315		
Autres impôts taxes et assimilés	10 211	10 211		
Produits constatés d'avance	114 141	114 141		
TOTAL	995 309	991 032	4 277	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 564			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	10.0000	2 500			2 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dans le cadre de l'application de la méthode des composants, il n'est pas ressorti de composant isolable ayant une valeur nette comptable significative.

La société s'est interrogée sur la question des valeurs résiduelles sur ses immobilisations. Les biens n'étant pas destinés à une revente prévisible, il n'a pas été retenu de valeur résiduelle.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

La société a retenu, conformément à la législation comptable des durées d'utilisation conformes aux durées de vie effectives.
Ces durées d'utilisation correspondent aux durées d'usage fiscales.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Non applicable

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 332
Dettes fiscales et sociales	111 832
Total	241 177

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 998
Total	3 998
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	114 141
Total	114 141

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.000 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.000 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				42 613	42 613
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				12 255	12 255
- dotations de l'exercice				10 653	10 653
Total				22 908	22 908
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				13 384	13 384
- exercice				11 215	11 215
Total				24 599	24 599
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				11 215	11 215
- entre 1 et 5 ans				9 047	9 047
Total				20 263	20 263
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				4 261	4 261
Total				4 261	4 261
Montant en charge sur l'exercice				11 215	11 215

ABCIS

SAS au capital de 25.000 € - RCS AUBENAS 790 512 362
Siège Social : 34 rue Pierre Sémard – 07800 LA VOULTE SUR RHONE

- § -

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Monsieur Bruno CAGNOL, Président de la société ABCIS, société par actions simplifiée au capital de 25.000 €, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE

Le tableau suivant retrace l'évolution au cours des deux derniers exercices des chiffres clés de la société.

EUR	**2017**	**2016**
Chiffre d'Affaires	3.592.738	2.842.348
Résultat d'exploitation	554.106	448.159
Résultat net	347.787	251.676

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours du dernier exercice, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3.592.738 euros contre 2.842.348 euros au cours de l'exercice antérieur.

Pour l'année 2017, les charges de personnel se sont élevées à 833.378 euros contre 921.888 euros en 2016. La société a enregistré sur l'exercice un résultat d'exploitation de 554.106 euros.

Après constatation d'un résultat exceptionnel de 39.289 euros, la société enregistre sur l'exercice un bénéfice de 347.787 euros, contre un bénéfice de 251.676 € en 2016.

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

INFORMATION SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Néant

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions législatives et réglementaires, ainsi qu'à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 347.787 euros de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter

Résultat de l'exercice	347.787 €
Autres réserves	427.433 €
Total	**775.220 €**

Affectation proposée

Dividendes	100.000 €
Autres réserves	675.220 €
Total	**775.220 €**

DIVIDENDES VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercice concerné	**31/12/14**	**31/12/15**	**31/12/16**
Montant total distribué	0 €	0 €	200.000 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que la société n'a engagé aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 dudit Code.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisions qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223-19 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

PERSPECTIVES

Le chiffre d'affaires devrait être relativement stable par rapport à celui de l'exercice précédent. L'objectif est de maintenir la rentabilité d'exploitation.

Nous allons, maintenant, vous présenter plus en détail, les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

- § -

Votre Gérant vous invite à adopter les résolutions qu'il vous propose.

La Voulte sur Rhône, le 4 mai 2018

LE GERANT

